

Compagnie des archers : nouveau « roy » et nouveau « roitelet »

Publié le 06/06/2017 à 00:07

Écouter



Le nouveau roitelet, Thomas Moulin, la présidente, Christine Branlant, et l'ancien roitelet, Léo Pacot. |

Dimanche, la Compagnie des archers pordicaise a organisé le traditionnel « tir du roy et du roitelet », qui se fait en extérieur.

Le roitelet, archer pour la première année, est le tireur qui atteint un oiseau en bois appelé « papegay ou papegault » et placé sur une cible éloignée de 30 m. Le roy est le premier tireur à l'atteindre à une distance de 50 m.

Cibles à 30 et 50 m

Yves Le Bot a atteint le premier la cible et est le nouveau roy de la Compagnie. Il succède à Philippe André. Thomas Moulin est le nouveau roitelet. Il a atteint l'oiseau avec sa sixième flèche. Il prend la suite de Léo Pacot.

Le dernier titre revient à Victor Oger, qui a touché la cible à 20 m. Il devient le « petit prince ». Le roy remettra son titre en jeu l'année prochaine.

« La compagnie accueille des archers de tout âge. Nous tirons sur des cibles situées entre 30 et 70 m. Pour des raisons de sécurité, nous rappelons qu'il est interdit aux personnes non adhérentes au club de tirer sur le terrain extérieur », précise la présidente, Christine Branlant.